Pour les victimes de la Martinique

A MERVILLE

Un service solennel a été chanté mercredi à 8 heures pour les habitants de St-Pierre et des environs morts dans la catastrophe de la Martinique.

Par une délicate attention M. le Doyen avait invité le R. P. Rieux, supérieur et les PP. Wechter et Herman du collège de Merville, tous trois anciens missionnaires de la Martinique à célébrer la messe pour leurs chers défunts et les autres membres de la colonie française.

Parmi les 18 Pères du St-Esprit morts à St-Pierre, 4 avaient passé quelques années au collège de N.-D. d'Espérance, à Merville.

Les paroissiens sont venus en grand nombre prier pour tous les sinistrés et remettre leur généreuse offrande en faveur des survivants de la catastrophe.

A NIEPPE

Hier, mardi 27, à 10 heures, a été célébré en l'église Saint-Martin le service solennel demandé par Monseigneur l'Archevêque pour les victimes de La Martinique.

Toute la population avait tenu à prendre sa part du deuil national et c'est nombreuse que dans l'église se pressait la foule recueillie.

On remarquait dans l'assistance MM. les membres du Conseil municipal et du Conseil de fabrique, la Commission de la Musique et de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, une délégation de la Douane et les diverses notabilités de la paroisse.

La cérémonie, par son double caractère de patriotisme et de charité chrétienne, a vivement ému les personnes présentes et la prière est montée, fervente, de tous les cœurs, vers le Ciel, pour le conjurer d'épargner à notre beau pays de France le retour de semblables désastres.

A ESTAIRES

Un service solennel pour les malheureuses victimes de la Martinique a été célébré en cette ville, mardi 27 courant, au milieu d'une grande affluence de fidèles et notamment de la municipalité et des notabilités de la ville, ainsi que des diverses sociétés de la localité : musique, pompiers, etc.

A ANOR

Bon nombre de personnes ont répondu à l'appel de Mgr l'Archevêque, nous invitant dans une lettre, publiée dimanche dernier, à prier pour les 40.000 victimes de la catastrophe de la Martinique. Les témoins de la cérémonie funèbre annoncée la veille par la sonnerie des cloches et célébrée religieusement mercredi, à 10 h., à cette intention ont montré dans cette circonstance beaucoup de charité et de sympathie à l'égard de tant d'amis et dévoués serviteurs de la France. A l'église, la commune presqu'entièrement représentée et en avant, dans le chœur, M. le Maire et son Conseil ont, par leur piété, durant la messe célébrée par M. le curé, donné à ce grand deuil le caractère tout à fait religieux qu'il mérite.

Daigne, le Dieu de miséricorde agréer les prières et les sacrifices de tous les catholiques en faveur de tous ceux qui ont péri dans ces mémorables journées des 5 et 8 mai.

LE RETOUR DU PRÉSIDENT
A DUNKERQUE

(Quelques détails rétrospectifs)

La télégraphie sans fil

En se trouvant presqu'à la hauteur de Calais, par suite d'une déviation causée par les courants, le commandant du *Montcalm*, à la prière de M. Loubet a fait demander, par le télégraphe sans fil, à M. Waldeck-Rousseau, de vouloir bien visiter seul le sanatorium.

Mais il était impossible de remettre ce télégramme à son destinataire : M. Waldeck était en mer, sur la *Sainte-Barbe* et à la recherche du Président.

Générosité présidentielle

Avant de quitter Dunkerque, M. Loubet a prié le Préfet du Nord de remettre au Maire une somme de 1000 fr. pour le Bureau de bienfaisance.

M. Vincent a également remis, au nom du chef de l'Etat, une autre somme de 1000 fr. à M. Doynel, de la Marine, pour les naufragés d'Islande.

A la Maison du Marin

L'amiral Roustan a visité, hier matin, la Maison du Marin. Le commandant de la division de la Baltique était accompagné de M. Doynel, chef des services de la Marine.

Cet officier général a été reçu par MM. Charles Collet, Maurice Deck et Majoux, du conseil d'administration. M. Dumont, maire, était également présent. L'amiral s'est inscrit comme souscripteur et a écrit les lignes suivants sur le registre :

Le vice-amiral Roustan, commandant en chef la division de la Baltique, a été particulièrement heureux de mettre à profit son trop court séjour à Dunkerque, en venant donner à la Maison du Marin un nouveau témoignage de la sympathie que tous les officiers de notre marine nationale ressentent pour cette précieuse institution, dont la ville de Dunkerque a l'honneur d'avoir pris avant tous nos autres ports la louable initiative.

M. le vice-amiral de Courtilhe commandant en chef l'escadre du Nord partie mercredi matin a voulu, lui aussi, visiter la maison non sans inscrire cette note :

Le vice-amiral de Courtilhe a tenu a rappeler qu'il s'est intéressé aux débuts de la Maison du Marin à Dunkerque en venant profiter du premier de ses moments pour la visiter avant de quitter Dunkerque.

Départ de la Division de la Baltique

Les croiseurs *Montcalm* et le *Gutchen*, amarrés dans la darse IV où ils ont fait leur provision de charbon, ont été visités pendant toute la journée.

Ces navires ont quitté Dunkerque jeudi matin à 4 h. Le *Cassini*, le *Yatagan* et le *Fauconneau*, fatigués par la traversée, resteront encore 2 ou 3 jours dans notre port.

Pour la Martinique et les victimes d'Islande

On publie aujourd'hui la troisième liste de souscription qui est de 1.465 francs Ce qui fait qu'on a à ce jour un total de 8 mille 227 francs 55.

Mercredi soir a eu lieu le second grand concert de bienfaisance, à 8 h. 1/2, à l'Hôtel-de-Ville, avec le concours de la musique du *Montcalm* et ceux des artistes qui ont chanté mardi.

L'Affaire Humbert-Crawford

L'assassinat de M. Schotsmans

Il n'y a donc rien à espérer de l'affaire Humbert pour la découverte de l'assassin de M. Paul Schotsmans. Les membres de la famille et les personnes bien informées ne voient aucun rapprochement possible entre les deux affaires.

Voici, à titre de renseignement, la reproduction d'un entretien de Mme Schotsmans avec un rédacteur de l'*Echo de Paris*, toujours sur le même sujet :

— Je désire ardemment, me dit Mme Schotsmans, qu'on retrouve l'assassin de mon mari ; je voudrais que l'instruction ne soit jamais close et que les recherches continuent toujours. Je ne voudrais décourager aucune bonne volonté, mais vraiment il me semble impossible de faire un rapprochement entre la mort de mon mari et l'affaire dont on parle tant.

— Votre mari n'était pas créancier des Humbert ?

— Non, monsieur, il n'avait rien prêté, pas un centime. On l'avait sollicité, il avait refusé. Jamais il n'a vu les Humbert, ni aucun membre de la famille.

— Connaissait-il Romain Daurignac ?

— Non. Plusieurs journaux se sont étonnés que celui-ci, qui était, paraît-il, au buffet de la gare, quand on a retrouvé le corps de mon pauvre mari, n'ait rien dit ; il ne pouvait rien dire ne le connaissant pas, et vous savez que, dans la région, il y a au moins une vingtaine de Schotsmans.

— Peut-être l'assassin a-t-il fait une confusion ?

— C'est possible, car tout est possible. Cependant les Humbert n'avaient aucun intérêt à faire disparaître ceux des Schotsmans qui leur avaient prêté de l'argent, c'est-à-dire mon beau-frère Jean Schotsmans et mon oncle. Ceux-ci étaient de très bonne foi, ils avaient cru prendre tous les renseignements utiles, étaient allés à Paris, avaient vu les jugements et la procédure de l'héritage Crawford ; ils croyaient aux millions comme tant d'autres dupes et jamais ils n'avaient réclamé leur argent. Ils étaient en bons termes avec leurs débiteurs. Je crois même qu'ils auraient à ce moment-là versé encore d'autres sommes, si on les leur avaient demandées. Dans ces conditions, pourquoi les Humbert auraient-ils cherché à leur nuire ?

— C'est assez invraisemblable, en effet. Cependant n'a-t-on pas parlé d'un jeune homme blond descendu à Seclin et d'un jeune homme brun ?

— Oui, quelques jours après l'horrible mort de mon mari, j'ai surmonté ma douleur pour essayer de retrouver moi-même l'assassin. J'ai promis de fortes sommes à qui m'aiderait ; j'ai fait recueillir tous les indices : une dame avait vu un homme brun passer, pendant la marche du train, sur les marche-pieds des wagons ; d'autres témoins avaient remarqué, à Seclin, un jeune homme blond qui est descendu à cette station et s'est enfui. On ne l'a jamais retrouvé. S'il avait été innocent, voyant que tous les journaux le désignaient, il serait venu se déclarer. Je suis demeurée convaincue que ce blond et ce brun sont les deux assassins de mon mari. Il était très robuste et il a fallu au moins deux hommes pour le terrasser.

— Le brun était peut-être Romain Daurignac et l'autre un individu à sa solde ?

— Je vous répète que je suis prête à accueillir toutes les hypothèses basées sur une vraisemblance ou une réalité, mais je ne vois pas du tout pourquoi la famille Humbert aurait pu vouloir faire disparaître mon mari.

— Comment pensez-vous qu'il a été tué ?

— Je crois qu'il a été victime de malfaiteurs vulgaires qui supposaient trouver une forte somme dans son portefeuille.

L'ARRESTATION DE M. DELACHERIE

Comment elle a été opérée. — Sera-t-elle maintenue ?

Le vendredi 23, dans l'après-midi, M. Delacherie s'est mis volontairement à la disposition du parquet.

Le soir du même jour, le commissaire de police procéda, avec des agents et en présence de l'homme d'affaires, à une visite minutieuse de la maison, de la cave au grenier, et même aux gouttières.

On espérait peut-être dénicher Daurignac.

Les scellés furent posés sur tous les meubles.

M. Delacherie alla ensuite chez le juge d'instruction et revint chez lui après avoir répondu aux interrogations.

Ce jour-là encore, M. Mouthon du *Matin* se présenta au no 28 de la rue Colbert, mais sans succès. On lui refusa probablement l'interview qu'il sollicitait.

Jusqu'au lundi matin, M. Delacherie demeura sous la surveillance de la sûreté. Aucun service de police n'avait été organisé au tour de la maison les jours précédents.

A tous ceux qui lui demandaient quel était son rôle dans l'affaire Humbert, M. Delacherie répondait qu'il avait été dupe, croyant n'agir qu'avec des certitudes ; que les intermédiaires n'avaient placé les actions qu'à bon escient, qu'il protestait de son entière bonne foi et qu'au reste il possédait les documents nécessaires à sa justification.

Le lundi matin, M. Dalacherie quitta son domicile en compagnie de M. Jérôme. L'attroupement dont on a parlé se réduisait à deux ouvriers qui passaient. Il était un peu plus de 5 heures ; M. Delacherie devait prendre l'express de 7 heures pour Paris, où il était mandé par M. Leydet.

Il se peut que ce dernier, suffisamment éclairé par la déposition de M. Delacherie le renvoie chez lui à bref délai.

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Lerique, vicaire à Nomain, est transféré à Fourmies (Saint-Pierre).

LE NORD-TOURISTE ET LA DOUANE

Chacun sait que la carte d'identité du « Nord-Touriste » dispense de toute formalité de douane puisqu'elle procure la libre circulation des bicyclettes à la frontière.

Il est bon de faire connaître aux cyclistes qu'à côté de ce système de faveur dont profitent les sociétaires du « Nord-Touriste », notre grande société départementale de tourisme, grâce à la considération dont elle jouit près des pouvoirs publics, près des administrations de l'Etat, obtient fréquemment d'autres avantages secondaires mais non moins appréciables.

C'est ainsi que tout récemment sur la demande du Comité directeur du « Nord-Touriste » M. le directeur des douanes du Nord a bien voulu autoriser le bureau de Grimonpont, près du canal de Roubaix, où passent de nombreux cyclistes, à plomber les bicyclettes appartenant aux Français qui se rendent en Belgique. De son côté, M. le directeur général des douanes de Belgique, sur une démarche faite par le « Nord Touriste » a fait connaître qu'il allait recommander la plus grande tolérance pour le passage à la frontière des appareils photographiques qu'emportent les cyclistes dans leurs excursions.

Voilà des mesures qui seront bien accueillies par les pédaleurs de notre région et qui prouvent que l'union fait toujours la force.

Ajoutons que pour s'affilier au « Nord-Touriste » dont le but fondamental est l'amélioration des voies cyclables dans notre département, il suffit d'adresser une demande écrite, accompagnée d'un mandat postal de 5 fr. 50 (pour première cotisation et insigne) au siège social : 104, rue du Moulin, à Roubaix.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. Lanio, conseiller

Audience du mercredi 28 mai

1re affaire

Meurtre à Fournes

Le 17 décembre 1901, Jules Mattelin, 49 ans, marchand de fromages, né et demeurant à Aubers, arrivait avec le nommé Lefebvre, vers 10 h. 1/2 du soir, a Fournes, à l'estaminet de la veuve Acquart. Ils y soupèrent et continuèrent à boire jusque vers 11 h. 1/2.

Mattelin tira alors sa bourse pour payer. Lefebvre la lui prit des mains et la lui rendit presque aussitôt.

Mattelin prétendit qu'il lui avait volé 5 francs. Les deux individus en vinrent aux mains et la cabaretière dut les faire sortir. La lutte continua alors en face de la porte du cabaret. Mattelin s'acharna sur Lefebvre avec une violence telle que les voisins déjà couchés, entendirent les coups qu'il portait. L'un d'eux l'a entendu crier : « Rends-moi mes cinq francs ou je te tue ! » Un autre : « Tu ne pensais pas avoir affaire à un Mattelin ! Tu fais le mort, mais tu ne l'es pas ! »

Le lendemain matin, le corps de Lefebvre était retrouvé devant le cabaret Acquart, le crâne brisé et les vêtements en lambeaux. L'autopsie a établi que la fracture du crâne, probablement produite par des coups de talon, a déterminé une mort rapide. Les semelles et les talons des souliers de l'accusé portaient des traces de sang.

Malgré ces constatations et les nombreux témoignages recueillis, Mattelin nie s'être même battu avec Lefebvre. Mattelin est très mal noté ; il était redouté de tous ses voisins qui le considéraient comme très violent et brutal. Il a subi onze condamnations dont huit pour coups et blessures.

Le jury écarte la question de meurtre et répond affirmativement à la question de coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Mattelin est condamné à 6 ans de réclusion.

Défenseur : Me Degand.

2e affaire

Incendie volontaire à Flines-lez-Mortagne

Le 28 janvier, Joséphine Grumeau, femme Delpierre, 62 ans, née à Laplaigne (Belgique), cultivatrice à Flines-lez-Mortagne, appelait au secours, vers 3 heures du matin, en disant qu'un incendie venait d'éclater dans sa maison.

L'enquête démontra que le feu avait été mis par une personne habitant la maison.

La femme Delpierre avait d'abord dit qu'un individu avait, au moment de l'incendie, jeté des pierres contre sa maison, et s'était enfui. Le lendemain, à la gendarmerie, elle prétendit qu'elle était sortie à 9 h. du soir, et que, pendant sa courte absence, et bien que son mari fût resté dans la maison, un malfaiteur avait dû s'y introduire et allumer le feu, vers une heure du matin.

En outre, la mauvaise situation de fortune de l'accusée, ses mensonges relatifs aux diverses circonstances qui ont entouré l'incendie, l'exagération du préjudice éprouvé et la découverte dans sa maison, par la gendarmerie, d'une valise imbibée de pétrole, corroborent la preuve de sa culpabilité.

Les renseignements recueillis sur son compte lui sont défavorables. Elle n'a pas d'antécédents judiciaires.

Joséphine Grumeau est acquittée.

Défenseur : Me Ghoerbrant.

L'ASTHME D'ÉTÉ

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, pour durer environ deux mois, apparaît l'asthme d'été. — Les symptômes sont le coryza, des picotements dans les yeux, des éternuements répétés, puis enfin de la gêne respiratoire ; les bronches se prennent et de véritables crises d'asthme se déclarent. — Les meilleurs remèdes à opposer à ces crises sont le Coryzol Berthiot contre le rhume de cerveau et la Poudre Louis Legras contre la suffocation. La Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Coryzol Berthiot, 1 f. 20 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 f. 10. Envoi contre mandat adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, Paris.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

28 mai 1902.

Lins. — Apports de plus en plus minimes en lins de Belgique et de Pays, il y a cependant de la recherche et les prix sont maintenus fermes.

En lins de Russie le chiffre d'affaires est à peu de chose près l'égal de celui de la semaine dernière. Les prix sont toujours excessivement fermes, et les offres peu abondantes.

Etoupes. — Bon courant d'affaires dans tous les genres et prix beaucoup moins discutés.

Chanvres. — Demande sans animation. Les cours n'ont pas changé.

Jutes. — Bonne vente courante en filés à prix maintenus.

Fils. — Continuation d'affaires assez actives, principalement en fils d'étoupes à sec. Les prix se maintiennent fermes.

Toiles. — Très petit courant d'affaires à prix sans variation.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Lille. — SUCRES. — Sucre [illegible] » .98 50 En pain no 1. : .98 . . ; no 2 » » ; Cuité 1er jet . . . . à » » ». 88e 16 . . à » » ».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 29 . . à » » »

Lille, BESTIAUX Mercredi 28 Mai.

[illegible]	1 q.	2 q.	3 q.	[illegible]	1 q.	2 q.	3 q.
Bœufs	0 90	0 82	0 70	Veaux	1 25	1 17	1 05
Vaches	0 75	0 67	0 55	Moutons			
Taureaux	0 75	0 65	0 55	Porcs			

Hazebrouck, le 28 mai.

.176 blocs beurre, les 2 kilos	5.40 à	6. .
soit 5200 kil. beurre en blocs, le kil.	2.70	3.00
. . . . beurre en pièces, le 1/2 kil.	1.10	1.20
Œufs, le quarteron	1.75	2.00
Pain de ménage, le kil.	0.28	
» supr dit de gruau	0.29	
Demi-blanc	0.32	
Prix moyen du blé	16.50	

Merville, 28 Mai.

Paille d. fr. 1000 k.	44 . . à		From.	16 75
» d'av. id.	32 . . à		Haric.	24 . .
Beurre, le 1/2 kilo	.1 30 à .1 80		Pois v.	. . . .
Œufs, le quarteron	.1 90 à .2 . .		Pom. t.	10 . .

ARRAS, 28 Mai.

GRAINS (l'hect.)			FARINES (100 kil.)		
Blé bl. n.	15 . .	16 50	1re qual.	29 . .	. . . .
Blé v.	. . . .	. . . .	Son	13 . .	. . . .
Blé r. n.	14 50	16 50	GRAINES (l'hect.)		
— v.	. . . .	. . . .			
Seigle	. . . .	. . . .	Œil. n.	. . . .	. . . .
Escour.	. . . .	. . . .	Colza n.	. . . .	. . . .
Orge	. . . .	. . . .	Lin n.	. . . .	. . . .
Avoine	.7 75	.8 75	Camel.	. . . .	. . . .

TOURTEAUX

Œillettes	
Colza	14 50
Lin	20 50

HUILES

Œillettes	126
Colza ind.	65 50
Lin	79 . .

Paris, 27 Mai.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Nous n'avons pas de changement à signaler dans les cours. Les affaires sont toujours calmes en raffinerie.

On cote les pains 95. . . à 96.50 les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivent marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 25.50 à 26.50 les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande est peu active ; les cours s'inscrivent sans changement.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix cas. rang. logé cart. 5 k.	.98 50	.99 50
Caisses de 50 à 60 kil.	.99 . .	100 . .
Caisses de 25 à 30 kil.	.99 50	100 50
Caisses de 10 kil.	100 . .	101 . .
Gros déchets	.92 50	.93 50
Irreguliers	.92 50	.93 50
Petits déchets	.92 . .	.93 . .
Sucres en poudre	.91 50	.92 50
Semoules (suivant finesse)	.95 50	.96 50
Glaces	.91 50	.92 50
Cristallisés extra acquitté	.83 25	.83 25
— en poudre	.83 25	.84 25

LE HAVRE, 28 Mai.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Mai	60 50	Septem.	58 87	Janvier	50 50
Juin	60 . .	Octobre	54 12	Février	50 37
Juillet	59 50	Novemb.	52 37	Mars	50 . .
Août	50 12	Décemb.	50 87	Avril	50 . .

Tendance calme. — Ventes : 00.000 balles.

CAFÉS

Mai	36 25	Septem.	37 . .	Janvier	38 . .
Juin	36 25	Octobre	37 25	Février	38 25
Juillet	36 50	Novemb.	37 50	Mars	38 50
Août	36 75	Décemb.	37 75	Avril	. . . .

Tendance soutenue. — Ventes : 4.000 sacs.

Saindoux, en francs par 100 kilos. - fermes.

Wilcox, mai	127 50	. . . .
— juin	126 75	. . . .
— juillet	126 75	. . . .
— août	126 75	. . . .
— sept	126 75	. . . .
— octobre	126 75	. . . .
— avril	. . . .	. . . .

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	18 . .
Courant	18 . .
Avril	18 25
Mai	18 25

LAINES

ANVERS, 28 Mai, 2 h. 32. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Mai	. . . ./.	Novembre	4 90 ./.
Juin	4 85 ./.	Décembre	4 92 1/2
Juillet	4 87 1/2	Janvier	4 92 1/2
Août	4 87 1/2	Février	4 92 1/2
Septembre	4 90 ./.	Mars	4 95 ./.
Octobre	4 90 ./.	Avril	4 95 ./.

calmes — Ventes : 0.155.000 kilos.

COTONS

NEW-YORK, 27 Mai.

Recettes .4,000 balles contre 10,700 en 1901 et .5,500 en 1899. — Total de la semaine : 07,400 balles contre .28,100 en 1901 et 16.200 en 1899.

Marché calme.

	26	27		26	27
Mai	9 12	9 13	Novembre	7 81	7 82
Juin	9 03	9 04	Décembr.	7 80	7 82
Juillet	8 92	8 93	Janvier	7 80	7 82
Août	8 62	8 63	Février	7 82	7 83
Septemb	8 05	8 06	Mars	. .	. .
Octobre	7 91	7 92	Avril	. .	. .

Midding Upland à New-York. . . . 9 1/2

— New-Orléans . . . 9 1/4

LIVERPOOL, 28 Mai.

Ventes probables : 08.000 balles.

Marché soutenue.

Futurs. — Hausse 2 à 3/128.

Institut de Jumet-Heigne (Belgique)

Desservi par les Sœurs de Charité

Directeur-Propriétaire, Dr L. DOGNIAUX, Spécialiste

EX-ÉLÈVE DES HOPITAUX DE PARIS

Maladies des Femmes : chute, descente, etc.

Hernies : guérison radicale, certaine pour la vie, sans bandage, de toute hernie, par la méthode *perfectionnée* du Docteur Spécialiste L. Dogniaux, qui reçoit à Jumet, rue de l'Institut, les lundi, mercredi, vendredi, de 1 à 3 heures de l'après-midi, et à Erquelines le jeudi, de 9 à 12 heures. *Plusieurs milliers de guérisons authentiques dans le Nord.* — Demander adresses de personnes guéries, dignes de foi. — Etablissement de 1er ordre, comprenant 32 chambres particulières et deux salles communes de 28 lits ; chapelle ; vaste parc de 2 hectares.

— Discrétion absolue —

Logographe. — Fils du mensonge avec ma tête
Je suis la mère sans ma tête. 26

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

CAPITAL : 250 MILLIONS DE FRANC

RÉSERVES : 100 MILLIONS DE FRANCS

AGENCE DE LILLE, rue Nationale, 28

avec Agences à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY

ORDRES DE BOURSE

exécutables en France et à l'Étranger

BOURSE DE LILLE

Un guichet spécial est chargé d[illegible] en Bourse de Lille

Avances de Fonds sur tous Titres

DÉPOTS DE TITRES

PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS

Délivrance de Chèques (France et Étranger)

LOCATION DE COFFRES-FORTS

compartiments à partir de 5 fr. par mois

Au lieu de ces mixtures étranges

qui, tous les jours, sont livrées à la consommation avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'APÉRITIF, ne consommez que l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES Quinquina

et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille

Le Guérit-Cors Gobert guérit radicalement sans le secours d'aucun instrument tranchant : cette préparation ne peut déterminer aucune inflammation. Dépôt : *Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise*

Comptoir Scientifique du Nord

32, Rue Faidherbe (anc. rue de la Gare) *à Lille*

Jumelles, Longues-Vues, Lunettes Pince-Nez, etc.

Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes

La Maison se charge de toutes les réparations

Bourse Commerciale de Paris

28 Mai 1902

(COURS DE CLOTURE)

Blés calmes		**Huile de lin** calme	
Courant	21 65	Courant	78 . .
Prochain	22 05	Prochain	77 25
Juin-Août	21 60	Juin-Août	76 75
4 dern.	20 35	4 derniers	74 . .
4 nov.	. . . .		

Farines calmes		**Huile de Colza** calme	
Courant	26 75	Courant	62 . .
Prochain	26 75	Prochain	61 75
Juin-Août	27 . .	Juin-Août	61 50
4 dern.	26 90	4 derniers	61 25
4 nov.	. . . .		

Avoines calmes		**Sucres** faibles	
Courant	20 05	Courant	21 . .
Prochain	20 20	Prochains	21 12
Juin-Août	19 05	Juin-Août	21 50
4 dern.	16 65	4 d'oct.	22 . .
4 nov.	. . . .	4 prem.	22 75

Seigles calmes		**Alcools** faibles	
Courant	15 . .	Courant	29. . .
Prochain	15 . .	Prochain	29. . .
Juin-Août	14 50	Juin-Août	29.25
4 dern.	14 50	4 dernier	29.75
4 nov.	. . . .	Stock	. . . . . .
		Circ.	. . . . . p.

Farine, marque de Corbeil, 31.

BOURSE DE BRUXELLES

28 MAI 1902	Cours précéd.	Cours dernier
3 °/. belge. 1re série	99 60	99 50
Ville d'Anvers 1887	107 3/8	— —
Ville de Bruxelles 1886	108 75	109 —
Bruxelles (Mar). 2 °/. 1887	86 50	— —
Ville de Gand 1896	93 25	— —
Ville de Liège 1897	92 75	92 75
Ville de Tournai 1874	53 75	— —
Congo (lots à primes)	82 —	82 —
Banque Nationale	3580 —	3585 —
Tramw. Bruxellois	458 —	— —
Economiques	328 —	330 —
Electrique de Gand 4 °/.	87 —	— —
Lille	270 —	271 —
Angleur	395 —	397 —
Aciéries d'Anvers	87 50	90 —
Forges, Aciér. de Bruges, 5e	9 —	10 30
Cockerill	1805 —	1813 —
Nicolaïeff (chant navals)	135 —	— —
Providence (forges)	1610 —	1600 —
Providence Russe	65 —	61 —
Amercœur	1615 —	1610 —
Anderlues	984 —	972 —
Bernissart	339 —	340 —
Charbonnages belges	344 —	344 —
Courcelles-Nord	1609 —	1610 —
Espérance B.-Fortune	590 —	596 50
Grande Machine à feu à Dour	2025 —	2020 —
Grand-Mambourg	552 50	569 —
Haine St-Pierre. La Hest	172 50	174 50
Houill. Unies bass. Charl.	190 —	180 —
La Haye	841 —	855 —
Marchienne (Charbonn)	675 —	685 —
Mariemont	1900 —	1945 —
Nord de Charleroi	2365 —	2375 —
Produits au Flénu	2815 —	2825 —
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	4800 —	4790 —
Austro-Belge	235 —	— —
Nebida (libérées)	850 —	— —
Nouvelle-Montagne	278 —	— —
Vieille-Montagne	550 —	549 —
Auvelais	875 —	— —
Carrières de Quenast	2410 —	— —
Alstaden (jouissance)	295 —	— —
Dahlbusch	848 —	— —
Saragosse chem. de fer	266 50	270 —
Métropolitain de Paris	557 —	553 —
Redange	1750 —	— —
Rumelange	1700 —	1705 —
Briansk (tit. de 25)	362 —	— —
Dnieprovienne	1985 —	1975 —
Glaces Belge-Russes	47 50	— —
Métall. Russe-Belge	955 —	— —
Taganrog	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

28 Mai 1902	Cours précéd.	Cours dernier
Consolidés	96 9/16	96 9/16
Extérieure	78 3/8	78 3/8
Turc (série D)	25 1/2	25 1/2
Banque ottomane	12 3/4	12 3/4
Rio Tinto	46 ./.	45 1/2
Consolid. Goldfiel	9 7/16	9 15/16
East Rand	10 ./.	9 15/16
Rand mines	12 6/16	12 15/16
Chartered	4 1/16	4 1/16
Robinson Gold	11 3/4	11 3/4

Imp. de la *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : G. Cabaux.

ARTHRITIQUES à jeun et aux repas CONTREXÉVILLE-PAVILLON

Bourse de Lille

28 MAI 1902	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	115 »»	»»» »»
— Bons 1892	501 »»	»»» »»
— — 1893	500 »»	»»» »»
Lille 1860	»»» »»	»»» »»
— 1890	»»» »»	»»»
— 1893	»»»	
— 1893 1/5	»»»	
Douai 1891	»»»	»»»
— 1895	»»» »»	»»»
Roubaix-Tourcoing	47 »»	»» »»
— — 1893	490 »»	»»» »»
Roubaix 1898	502 »»	»»» »»
Tourcoing 1878	501 —	— »»
Armentières 1886	510	»»» »»
Valenciennes 1891	500 »»	»»» »»
Amiens	»»»	
Mines de Béthune 1877	470 »»	»»»
— Dourges 1894	513 »»	»»»
— Drocourt 1894	516 »»	»»» »»
— Escarpelle 1894	519 75	»»» »»
— Marles 1893	506	»»» »»
Ch. de fer écon. du Nord	»»» »»	»»»
Chemin de fer de Cambrai	»»»	»»»
Gaz de Wazemmes 1-2	518 25	»»» »»
— — 3e série	530	»»»

CHARBONNAGES (Actions)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1280	1280	1290 »»	1285 »»
Aniche	860	850	855 »»	850 »»
Anzin	5890	5890	5920 »»	5900 »»
Azincourt	531	545	545 »»	540 »»
Blanzy	1041	»»»»	1050 »»	1040 »»
Bruay (vingtième)	540 »»	545 »»	545 »»	540 »»
Bruay (entière)	»»»»»	»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Bully-Grenay	3955	3976	3990 »»	3960 »»
Campagnac	1350	»»»»	1350 »»	1330 »»
Carvin (cinquième)	430	»»»	430 »»	425 »»
Carvin (entière)	2120	»»»»	2140 »»	2120 »»
La Clarence	605	»»»	625 »»	600 »»
Courrières	2400	2400	2140 »»	2120 »»
Crespin	145 »»	»»» »»	149 »»	145 »»
Douchy	1090	1085 »»	1085 »»	1080 »»
Dourges (centième)	232 »»	232 »»	232 »»	231 »»
Dourges (entière)	24700	»»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Drocourt 1800 3600	3400	3400	3400 »»	3350 »»
Escarpelle	860	»»»	860 »»	855 »»
Ferfay	660	»»»	»»» »»	660 »»
Ferques	370	»»»	370 »»	»»» »»
Flines-lez-Raches	660	»»»	660 »»	640 »»
Lens (centième)	583	583	585 »»	580 »»
Liévin	2820	2820	2825 »»	2800 »»
Ligny-lès-Aire	405	»»»	415 »»	400 »»
Marles 30 °/.	1849	1850	1860 »»	1850 »»
— 70 °/.	1880	1880	1890 »»	1880 »»
Marly n.	883	870	875 »»	855 »»
Meurchin (cinquième)	2395	2394	2400 »»	2390 »»
Meurchin (entière)	11850	»»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Ostricourt	1260	1250	1260 »»	1240 »»
Thivencelles	499	495	500 »»	496 »»
Vicoigne-Nœux	20400	»»»»	20700 »»	»»»»» »»
— (vingtième)	1030	1035	1036 »»	1030 »»

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	808	»»»
Verley-Decroix	1086	»»»» »»
Devilder et Cie	1060	»»»»
Agence Raquet	135 50	»»» »»
Banque sp. des val. ind	225	
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	500	»»»
Brouta et Cie	500	»»» »»
Saint-Sauveur-Arras	250	»»»
Aciéries de France		
Biache Saint-Vaast	»»»» »»	»»»»
Denain-Anzin	1045	1040
Hauts Fourneaux M	800	790
Forges Saint-Amand	»»»	
Soc. Métall. Escaut	490	»»» »»
Bains Lillois	200	
Cie Lilloise	565	
Chaudr. du Nord	»»»	»»» »»
Forges Durot-Bin	120 »»	»»» »»
— — 4e série	»»»	
Bains Lillois (p. fond.)	»»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk	431	»»» »»
Denain-Anzin (6 r. à 500)	586 »»	»»» »»
Union linière. (Oblig.)	»»» »»	»»» »»

FEUILLETON No 9

LE SERMENT
de
MARTHE PARQUIN

Que n'avait pas imaginé M. de Dormelles ? Il avait cherché la direction des aérostats et voulu substituer au ballon ordinaire, un ballon en caoutchouc, tissu plus léger et plus solide que la soie gommée, par conséquent plus résistant aux tempêtes de l'atmosphère. Comment cela avait-il fini ? Ni l'un ni l'autre ne s'en souvenaient.

Le comte s'était aussi jeté à corps perdu dans l'étude de la production d'un gaz à bon marché. Le domaine de Dormelles avait été bouleversé par l'installation d'une usine à gaz destinée à servir de type et de modèle à celles du monde entier. Hélas ! on n'avait pu obtenir qu'un gaz infect et d'un prix élevé. Au lieu de perfectionner son idée qui pouvait être bonne en principe, le comte, à la suite de calculs profonds, crut avoir découvert le moyen d'augmenter la vitesse des bateaux à vapeur. L'hélice jusque là ne donnait que 240 tours à la minute ; elle en donnerait 280, 300 peut-être.

Des charpentiers appelés au château, construisirent une chaloupe, la même dont les débris se consumaient aujourd'hui dans le foyer et il ne fut plus question que de force de rotation, d'arbre de couche, d'agent propulseur, de tourillons fixes, mais le premier des régulateurs, qui se brisa sous l'effort du mouvement, découragea l'inventeur.

Puis il avait cherché les procédés des maîtres anciens dans la peinture sur verre, visité toutes les églises qui possédaient encore quelques-uns des magnifiques vitraux de Pinaigrier, de Germain Michel, de Leprince, de Léonard Gontier et ne s'était arrêté que lorsque l'argent et le crédit lui avaient fait complètement défaut pour continuer ses expériences.

Mais la foi ardente de l'inventeur soutenait le comte, et malgré l'opposition invincible, la méfiance profonde qu'il devinait en sa femme, il entreprit de la convaincre.

— Je comprends, ma chère amie, lui dit-il, que mes déboires passés aient ébranlé votre confiance dans le mérite de mes inventions ; si j'ai échoué jusqu'à présent dans quelques entreprises, cela vient certainement de ce que j'ai constamment agi seul, entièrement seul. Je puis être la tête qui dirige, mais il faut près de moi un homme rompu aux affaires, pour veiller aux détails matériels qui m'échappent. Cet homme, ce second moi-même, je l'ai trouvé. Parti de bas, artisan de sa propre fortune, fortune immense, il a toutes les qualités requises pour m'aider à faire valoir et mettre en œuvre une idée géniale.

Il m'offre non seulement des fonds considérables, mais son expérience des affaires, sa sûreté de coup d'œil et son incomparable activité.

Il a examiné mon idée, l'a jugée excellente et est à moi corps et âme.

— Et cette idée, quelle est-elle, père ? demanda vivement Marthe, peinée de la froideur glaciale, avec laquelle la comtesse accueillait le récit enthousiaste de son mari.

Alors, avec une ardeur d'apôtre, le comte de Dormelles entreprit de persuader à sa fille que les fibres du mûrier pouvaient incontestablement fournir une étoffe de soie, directement, à peu de frais.

Il parlait, il parlait s'animant, se convainquant lui-même à mesure qu'il avançait.

La comtesse regardait son mari joyeux, transfiguré, d'un air de douloureuse pitié.

Elle ne croyait plus, elle n'espérait plus ! Elle connaissait trop bien l'inanité des desseins du comte !

Elle allait lui adresser la parole, essayer de le rappeler à la réalité, quand Firmin parut, un plateau à la main, sur lequel il présenta au comte, une enveloppe cachetée.

Il en tira une carte, qu'il lut et relut, avec une expression heureuse et gênée à la fois.

Il la passa silencieusement à sa femme, attendant la question inévitable et préparant son plaidoyer.

Elle y vit :

JACQUES PARQUIN
entrepreneur

présente ses respectueux hommages à Monsieur le comte et à Madame la Comtesse de Dormelles, et sollicite l'honneur d'être reçu par eux, aujourd'hui, dans la soirée.

— Qu'est-ce que ce Jacques Parquin ? demanda la comtesse.

— Ce Jacques Parquin eut envie de crier le comte, ce Jacques Parquin, c'est notre sauveur ! c'est notre ami !

Mais il se contint...

S'il n'avait eu à dire à sa femme que ceci : « Jacques Parquin, c'est mon associé, l'homme intelligent et sûr qui a eu foi en ma découverte », certes, il l'eût dit sans hésitation.

Mais le comte de Dormelles avait autre chose à avouer à la comtesse et il redoutait sa résistance.

— Mon enfant, dit-il en se tournant vers Marthe, qui, active, brodait attentivement auprès de la fenêtre, mon enfant, je voudrais parler à ta mère.

Marthe se leva et, droite, en sa robe de lainage gris, elle se dirigea vers la porte.

Puis, se ravisant tout à coup, elle se pencha sur le fauteuil où sa mère était assise et, déposant un baiser sur ses cheveux grisonnants, elle lui dit :

— Cède, ma bonne mère, je t'en supplie !

— « Cède ! » pauvre enfant généreuse qui t'en vas en ta robe de pensionnaire jouer avec la petite Mésange, tu as dit : « Cède ». Tu ne sens donc point que c'est toi qu'il s'agit de sacrifier.

Marthe, instruite par un triste pressentiment et par l'attitude gênée du comte, avait deviné... et en ses prunelles d'un bleu intense, un douloureux éclair passa.

M. de Dormelles s'approcha à son tour de la comtesse qui, rêveuse, sombre en son sombre vêtement, semblait l'image de la résignation et de la mélancolie.

— Ma chère femme, dit-il en s'agenouillant devant elle, je vous ai fait du mal, beaucoup de mal, c'est vrai.

Mais je suis en mesure de tout réparer.

Donnez-moi, cette fois encore votre confiance ; ne me découragez pas.

Aidez-moi, je vous en prie, aidez-moi !

Ce n'était pas sa première entrevue avec Jacques Parquin, qu'il lui était pénible de raconter à sa femme, mais la seconde, celle où l'entrepreneur, avec cette précision, cette franchise des gens habitués à traiter les affaires, en hommes d'affaires plus qu'en gentilhommes, lui avait exposé nettement, ses intentions et ses désirs.

— Monsieur, lui avait dit Jacques, j'ai bien réfléchi aux chances bonnes et mauvaises de l'association que vous m'avez proposé et je suis décidé, en principe du moins, à les courir...

Le comte, jusque-là anxieux eut un sursaut de joie.

« Un mot encore, Monsieur, continua Jacques imperturbablement ; avez-vous bien réfléchi à ceci : nous ne pouvons travailler ensemble sans avoir signé un contrat d'association qui règle les intérêts de chacun.

« Or, un contrat d'association est un acte essentiellement commercial, et croyez-vous qu'il soit dans les habitudes de vos pairs, qu'il fût dans les habitudes de vos ancêtres de poser leur noble signature sur un acte purement commercial ? »

— On dira peut-être que je déroge, soupira le comte, mais dans les conditions où je me trouve, puis-je faire autrement ?

— Oui, monsieur, oui, vous pouvez faire autrement.

Supposez que vous ayez un fils capable de vous fournir ce que vous attendez de moi : un aide et des fonds ; croiriez-vous nécessaire de faire acte de commerçant en signant avec lui un contrat d'association ?

— Non, sans doute, mais je n'ai pas de fils.

— Pardonnez-moi d'aller plus loin, monsieur le comte — j'ai vu Mademoiselle votre fille elle a fait sur moi une impression si profonde que mon plus vif désir serait de la voir accepter mon nom.

C'est peut-être, de ma part, une grande témérité que d'élever mes regards si haut mais tout ce qu'on peut entreprendre pour le faire pardonner me sera facile et doux.

Je serai votre fils si vous le voulez, monsieur le comte, et, naturellement, votre associé ; je donnerai à Mme et à Mlle de Dormelles, une vie aussi douce, aussi heureuse qu'elles peuvent la désirer, je...

— Connaissez-vous notre position, monsieur, dit brusquement le comte.

(*A suivre*)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt : J. GIRAUD. 74. Rue Nationale, LILLE